
Conseil Municipal n°4 du 26 juin 2020

Présents : Jean-Marc De LUSTRAC, Elisabeth LASBUGUES, Bruno CAMY, Maryse POTEL, André PENAUD, Magalie ROUMAGNE, Damien BEAULIEU, Béatrice BOUSSETON, Richard BLET, Charles BRICAULT, Milène CORINI, Michelle FABRE, Francis GARCIA, Martine GIVELET, Coralie GUERRY, Gérard HUET, Isabelle MIOCIC, Véronique SAVIN, formant la majorité des membres en exercice.

✓ **Énumération des pouvoirs** : Jacques MAHÉ donne pouvoir à Jean-Marc De LUSTRAC

✓ **Signature de la feuille d'émargement**

✓ **Adoption du procès-verbal du Conseil municipal du 26 mai 2020** : à l'unanimité

✓ **Désignation d'un secrétaire de séance** : Maryse POTEL

✓ **AJOUT A L'ORDRE DU JOUR POINT 5 et le point 6** : à l'unanimité

✓ **Ordre du jour** :

- 1) Désignation des délégués communaux aux différents organismes 2
- 2) Proposition de renouvellement des contrats aidés..... 3
- 3) Détermination de la prime Covid-19 3
- 4) Révision de la tarification des services périscolaires pour l'année 2020-2021 3
- 5) Approbation du règlement intérieur 4
- 6) Autorisation et habilitation du maire pour le recrutement d'agents contractuels pour le remplacement de fonctionnaires ou contractuels absents et pour surcroît d'activité 4
- 7) Questions et informations diverses..... 4

1) Désignation des délégués communaux aux différents organismes

ORGANISMES	Délégués titulaires			Délégués Suppléants		
SIAEP NORD-OUEST CHARENTE (Synd. Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable)	Coralie GUERRY			Francis GARCIA		
SIVU DE LA FORET DE LA BOIXE (Synd. Intercommunal à Vocation Unique)	Magalie ROUMAGNE	Damien BEAULIEU		Martine GIVELET		
FOURRIERE 16	Magalie ROUMAGNE			Michelle FABRE		
SDEG 16 (Synd. Départemental d'Electricité et de Gaz)	André PENAUD			Richard BLET		
ATD16 (Agence Technique Départementale)	Richard BLET			Francis GARCIA		
CNAS (Comité Nationale d'Action Sociale)	Maryse POTEL					
CORRESPONDANT DEFENSE	Charles BRICAULT					
Gens du Voyage	Michelle FABRE					
CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)	Maryse POTEL	Béatrice BOUSSETON	Véronique SAVIN		Milène CORINI	
CAO (Commission d'Appel d'Offres)	Jean-Marc De LUSTRAC	Richard BLET	Elisabeth LASBUGUES	Isabelle MIOCCIC	Gérard HUET	Damien BEAULIEU

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

2) Proposition de renouvellement des contrats aidés

Le poste d'aide cuisinier en contrat unique d'insertion se termine le 31 août 2020, nous avons la possibilité de le renouveler 1 an. Le temps de travail de cet agent est de 35 h annualisées.

Les modalités de prise en charge sont :
45 % de 20h hebdomadaires.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

3) Détermination de la prime Covid-19

Un décret no 2020-570 du 14 mai 2020 fixe les règles relatives au versement d'une prime exceptionnelle aux agents civils et militaires de la fonction publique de l'Etat et de la fonction publique territoriale qui ont été mobilisés et qui ont assurés la continuité des services publics dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire déclaré pour faire face à l'épidémie de covid-19

Le Conseil municipal fixe le montant plafond de la prime exceptionnelle à 900 euros.

La prime plafonnée est proratisée en fonction du temps de travail présentiel et en télétravail, elle s'applique à tous les agents concernés.

- Un montant de 26 € octroyé par jour travaillé ;
- Un montant de 9 € octroyé par jour télétravaillé

Cette prime exceptionnelle sera versée en une seule fois en 2020.

Les crédits correspondants seront inscrits au budget 2020.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

4) Révision de la tarification des services périscolaires pour l'année 2020-2021

Considérant que l'inflation a progressé de 1,1 % depuis 2019,

Le Conseil Municipal, après délibérations, à compter de septembre 2020, les tarifs de la cantine scolaire et de l'accueil périscolaire comme suit :

	Montants 2019/2020	Montants votés 2020/2021
Restauration scolaire		
Elèves de Vars	2,20 €	2,20 €
Elèves hors commune	3,30 €	3,30 €
Elèves d'un agent communal	2,20 €	2,20 €
Adultes	4,20 €	4,20 €
Enseignants tarif subventionné <IB567	3,20 €	3,20 €
Personnel communal IB<IB567	3,15 €	3,15 €
Transport scolaire :		
Mois complet	11,50 €	11,60 €
Mois comprenant 1 sem de vac, sco,	8,70 €	8,80 €
Mois comprenant 2 sem de vac, sco,	6,30 €	6,40 €
Garderie :		
Garderie du matin OU du soir	1,35 €	1,40€
Forfait dépassement horaire après 18h45	15,00 €	15,00 €

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

5) Approbation du règlement intérieur

Les communes de plus de 1 000 habitants et plus ont l'obligation d'établir un règlement dans les six mois qui suivent l'installation de l'assemblée délibérante (article L.2121-8 du code général des collectivités territoriales - CGCT).

Lecture par Monsieur le Maire du règlement intérieur

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

6) Autorisation et habilitation du maire pour le recrutement d'agents contractuels pour le remplacement de fonctionnaires ou contractuels absents et pour surcroît d'activité

Afin de faciliter la gestion du service public et d'assurer sa continuité, les employeurs publics peuvent, dans certaines situations, recruter du personnel contractuel. Selon les cas, il s'agit de recrutements liés à des besoins temporaires : renfort, remplacement, ou à des emplois permanents (situations prévues par la loi).

Pour répondre à des besoins temporaires, dans le cadre d'un renfort ou d'un remplacement les emplois permanents des collectivités peuvent être occupés par des agents. Les contrats sont conclus pour une durée déterminée.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

7) Questions et informations diverses

- Rappel des commissions communales

	Vie économique et agricole	Affaires sociales, santé	Fêtes et loisirs	Vie culturelle (jumelage), patrimoine et tourisme	Bâtiments, petits patrimoines et développement durable	Communication interne et externe (GRC, Petit Varsois, site internet)	Jeunesse et lien intergénérationnel
PRESIDENT	Jean-Marc De LUSTRAC	Jean-Marc De LUSTRAC	Jean-Marc De LUSTRAC	Jean-Marc De LUSTRAC	Jean-Marc De LUSTRAC	Jean-Marc De LUSTRAC	Jean-Marc De LUSTRAC
VICE-PRESIDENT	Richard BLET	Maryse POTEL	Charles BRICAULT	Elisabeth LASBUGUES	Magalie ROUMAGNE	Bruno CAMY	Véronique SAVIN
2	Maryse POTEL	Milène CORINI	Bruno CAMY	Bruno CAMY*	Maryse POTEL	Maryse POTEL	Bruno CAMY
3	Damien BEAULIEU	Véronique SAVIN	Véronique SAVIN	Magalie ROUMAGNE	Francis GARCIA	Damien BEAULIEU	Maryse POTEL
4	Michelle FABRE	Gérard HUET	Damien BEAULIEU	Francis GARCIA	Charles BRICAULT	Coralie GUERRY	Milène CORINI
5		Béatrice BOUSSETON	Isabelle MIOCI	Charles BRICAULT	Richard BLET	Michelle FABRE	Gérard HUET
6			Maryse POTEL	Milène CORINI	Damien BEAULIEU		André PENAUD
7			André PENAUD	Michelle FABRE	Coralie GUERRY		
8			Béatrice BOUSSETON	Coralie GUERRY	Michelle FABRE		
9				Gérard HUET	Gérard HUET		
10				Damien BEAULIEU	Martine GIVELET		

	Education, Vie scolaire	Urbanisme (PLUI, Signatures des permis de construire,	Finances et optimisation des dépenses publiques	Vie associative et sportive	Environnement, cimetières et espaces paysagers	Voie, sécurité (dont chemins blancs,..)
PRESIDENT	Jean-Marc De LUSTRAC	Jean-Marc De LUSTRAC	Jean-Marc De LUSTRAC	Jean-Marc De LUSTRAC	Jean-Marc De LUSTRAC	Jean-Marc De LUSTRAC
VICE-PRESIDENT	Michelle FABRE	Elisabeth LASBUGUES	Isabelle MIOCI	Bruno CAMY	Damien BEAULIEU	André PENAUD
2	Bruno CAMY	Francis GARCIA	Damien BEAULIEU	Magalie ROUMAGNE	Maryse POTEL	Gérard HUET*
3	Martine GIVELET	Martine GIVELET	Gérard HUET	Richard BLET	Francis GARCIA	Maryse POTEL
4	Isabelle MIOCI	André PENAUD	Magalie ROUMAGNE	Damien BEAULIEU	Charles BRICAULT	Francis GARCIA
5	Elisabeth LASBUGUES		Elisabeth LASBUGUES	Milène CORINI	Coralie GUERRY	Charles BRICAULT
6			Bruno CAMY	André PENAUD	Martine GIVELET	Damien BEAULIEU
7					Isabelle MIOCI	Martine GIVELET
8					Elisabeth LASBUGUES	Michelle FABRE
9					Elisabeth LASBUGUES	Elisabeth LASBUGUES

*personne en soutien du Vice-président de la commission : culture / sécurité

- Réunion Halte ferroviaire :

Point d'avancement sur l'étude de faisabilité dont les premières conclusions sont favorables au projet sur le sillon concerné. Présentation par SNCF réseau des aménagements possible en lien avec le développement durable.

Le retro planning annoncé laisse entrevoir une création pour 2025.

- Frairie 2020 : il semble compliquer de maintenir la frairie avec la crise sanitaire, la commission doit étudier la possibilité de maintenir le feu d'artifice.
- Miroir au Portal cassé : commandé de longue date approvisionnement compliqué
- Projet de budget participatif du Département : la caisse des écoles a proposé un projet pour le jardin Saponine. Le Département a indiqué que le projet était retenu, il sera soumis au vote des charentais au mois de septembre.
- Baignade du Portal : un Food truck s'installe à compter du 7 juillet 2020 par convention avec la CdC Cœur de Charente qui est gestionnaire du site.
- Le parapet du Couradeau est à contrôler car il serait défectueux.
- La Place du Pilori devait être goudronnée prochainement, mais le chantier est reporté à fin septembre début octobre car une tranchée doit être faite. Une fois la tranchée rebouchée, il faut laisser plusieurs semaines pour permettre le tassement du terrain.

A 21h35 la séance est levée

Le Maire,
Jean-Marc de LUSTRAC

